

COMPTE-RENDU du CONSEIL de QUARTIER du CENTRE

Jeudi 18 avril 2019
Salle des Champs Frétauts

Présents : M. Daniel BERTRAND, Mme Renée BILLARD, Mme Claire BRAETS DEWONKEL, M. Guillaume BROSSOLET, M. Tony CANADAS, Mme Odile CHAUMERON, Mme Françoise DUPASSIEUX, M. Bernard FERRAND, Mme Ariette GALLI, M. Jean-Marie GIRARDOT, M. Éric HOUËT, Mme Annie KASOLTER, Mme Catherine MARTIAL, M. Philippe MILLET, Mme NIHM, M. Gérald PÉCASTAINGS, Mme Isabelle PORTE, Mme Hélène QUÉRAUX, M. Alain RABIER, Mme Gabrielle ROSSETTO, Mme Jennifer SAVRDA, Mme Brigitte WENDEL,

Excusés : M. Pierre CARPENTIER, M. Étienne CHUAT, Mme Jeanine ETCHECHOURY, M. Pierre GOUDENEGE, M. Serge GRÉGORY, M. Didier LACAZE, Mme Françoise OPPENEAU, Mme Sophie TICHIT,

Élus :

Mme Marion VEDRINE, Adjointe au maire déléguée au Quartier du Centre,

M. Guillaume CARISTAN, Adjoint au maire délégué à la Démocratie locale, Jeunesse et Prospective, Quartiers du Plateau et de Lozère,

M. Gilles CORDIER, Adjoint au maire délégué au Commerce, à la Circulation, et au Stationnement, Mme Caroline SORIAUX, Conseillère municipale déléguée à l'Égalité Femmes-Hommes,

Services municipaux :

M. Pierre-Philippe LACROIX, Directeur général adjoint des Services, Animation de la cité,

M. Sébastien MASSON, Chargé de mission Démocratie participative,

Président de séance : M. Gérald PÉCASTAINGS,

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON.

Ouverture de la réunion par Mme Marion VEDRINE, Adjointe au maire chargée du quartier du Centre.

Mme VEDRINE annonce que ce conseil de quartier sera co-animé par M. CARISTAN. Mme VEDRINE ne pouvant participer à la prochaine réunion, M. CARISTAN la remplacera et assurera le suivi.

Mme SORIAUX présente sa délégation à l'Égalité Femmes-Hommes.

Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.

M. Gérald PÉCASTAINGS assure la présidence de séance.

Validation du compte rendu de la séance du 26 septembre 2018.

Le compte-rendu est validé sans modification majeure.

Regroupement des questions diverses.

Mme DUPASSIEUX pose une question à propos de marquages au sol à la peinture bombe et demande si cela signifie que des travaux avec tranchées vont avoir lieu. M. CARISTAN répond qu'il ne va pas y avoir de travaux et qu'en cas d'intervention par un opérateur de réseau, la Ville est nécessairement au courant. Il

s'agit de recensement des réseaux existant par les différents opérateurs et de mises à jour de leurs bases de données.

1. Points spéciaux – Actualités.

a) **Point sur les travaux prévus en 2019 dans le quartier du Centre votés par le conseil municipal du 25 mars.**

Mme VEDRINE présente les réalisations prévues pour le Centre :

Travaux à venir.

Bâtiments :

- Groupe scolaire Edouard Vaillant : création d'un éclairage dans la cour de la maternelle.
- Groupe scolaire Paul Langevin : remplacement fenêtre sur pignon de la maternelle.
- Groupe scolaire Anne Frank :
Dans le prolongement des travaux engagés depuis 2017, le bâtiment A de l'élémentaire Anne Frank (ex Morère) fera l'objet de travaux importants durant l'été 2019 (budget voté 570 000 € TTC) :
 - Mise en place d'une sur-couverture en bac acier isolé,
 - Remplacement des menuiseries extérieures (fenêtres et portes),
 - Isolation du bâtiment par l'extérieure (ITE) et ravalement des façades,
 - Remplacement des chaudières par des chaudières à condensation, régulations du chauffage et pilotage éclairé (commune avec la maternelle Anne Frank),
 - Réfection complète des locaux (faux-plafond, éclairage, électricité, remplacement des portes des salles de classes et peinture).
- Groupe scolaire Paul Langevin :
La 1ère phase des travaux d'extension de la restauration a été achevée fin 2018 et une partie de la nouvelle salle a pu être mise à disposition des enfants dès la rentrée de janvier. A l'été 2019, les travaux vont se poursuivre (budget voté : 240 000 € TTC) :
 - Le déplacement de la laverie et la fin des travaux de la restauration,
 - Le réaménagement des vestiaires/sanitaires du personnel de la restauration.
- Crèche le Village : les travaux réalisés durant l'été 2018 ont permis d'améliorer l'organisation interne de la structure et l'accueil des enfants de moins de 3 ans.
- Le Relai d'Assistantes Maternelles a également fait l'objet de travaux avec la création de 2 bureaux attenants à la salle d'activité. L'accueil des parents, des professionnelles de la petite enfance et des enfants est à nouveau possible depuis le mois de septembre.
- Reconversion de l'ancienne école maternelle et de l'ancien centre de loisirs Joseph Bara.
Les associations du Secours Populaire et du Secours Catholique ont emménagé début décembre dans les locaux rénovés de l'ancien centre de loisirs et de la salle de tir à l'arc.
Les locaux de l'ancienne école Bara ont été rénovés et réaffectés aux activités des seniors de la Ville de Palaiseau à partir de fin janvier.
La libération des locaux associatifs et du foyer Drouillette étaient en effet nécessaire à la réalisation du projet immobilier EMERIGE rues Tronchet / Göpfert.
- Nouveau Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) :
Une réunion publique spécifique a eu lieu en janvier 2019.
Les études se poursuivent avec la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et le maître d'œuvre retenu en vue d'un dépôt du permis de construire en avril 2019. La livraison de l'opération est prévue à la rentrée de septembre 2021 ?

Travaux réalisés (ou en cours):

- Rue Pasteur : travaux de modernisation de réseau d'assainissement.
- Rue de la SFIM : travaux d'aménagement de la rue (création des places de stationnement, des points d'apports volontaires, aires des jeux...).
- Bilan des interventions sur l'éclairage public : rue Alexandre Néreau en février – panne d'éclairage public résolue en février.

Infrastructures, Mobilités, Environnement.

Travaux à venir :

- Rue Jacques Duclos : travaux de modernisation de réseau d'assainissement, de rénovation d'éclairage public et d'aménagement de la rue.
- Route de Villaine : travaux de modernisation de réseau d'assainissement, d'éclairage public et de réfection de voirie.
- Rue Camille Desmoulins, Rue de Paris (entre Camille Desmoulins et Blaise Pascal), rue Blaise Pascal et Avenue du 8 mai 1945 : travaux de renouvellement de réseau électrique
- Rue Denfert Rochereau : travaux de renouvellement de 280 mètres de réseau d'eau potable
- Rue Alexandre Néreau : une expérimentation d'aménagement pour réduire la vitesse des véhicules est en cours d'analyse. Un courrier du Maire sera adressé dès qu'une date des travaux de mise en place provisoire sera arrêtée.

b) Information sur le printemps de l'environnement.

M. CARISTAN présente la prochain Printemps de l'environnement dont le thème sera « Bougeons ensemble », du 13 au 18 mai. Un village de l'environnement sera installé place des Causeuses le 18 mai avec de nombreuses animations et démonstrations. Le programme détaillé étant en cours de validation, il sera disponible dans le prochain numéro du Palaiseau Mag'.

c) Retour sur la balade urbaine du 6 avril 2019.

M. PÉCASTAINGS rappelle le parcours de cette balade urbaine et les éléments de signalements techniques. M. CARISTAN ajoute que les services travaillent sur ces éléments et un retour sera prévu lors d'un prochain conseil de quartier.

M. BROSSOLET signale qu'une inscription ancienne subsiste au dessus du café de la gare de Palaiseau-Villebon et qu'elle mériterait d'être valoriser afin préserver l'histoire du site. M. CARISTAN répond que les services devront entrer en contact avec les propriétaires pour envisager une éventuelle valorisation de cette inscription.

d) Information sur le stationnement lié au projet du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) de Palaiseau.

M. CORDIER informe que les services ont travaillé sur l'offre de stationnement afin qu'elle soit en adéquation avec les activités du nouveau Conservatoire :

Les besoins de stationnement sont surtout importants en soirée entre 16h30 et 20h00 les lundi-mardi-jeudi-vendredi avec une pointe vers 18h00, le mercredi après-midi surtout entre 14h30 et 18h00 et le samedi autour de 15h30.

L'offre de stationnement sera caractérisée par :

- 14 places de parking en sous-sol dédiées au personnel du CRI
- Une dizaine de places en arrêt minute avec une aire de dépose minute de 2 unités minimum qui seront créées sur l'avenue Stalingrad
- Plusieurs zones de stationnement situés à proximité dont l'avenue du général de Gaulle et le parking de la sous-préfecture qui sera libéré suite au déplacement de cette dernière fin 2021 sur le quartier de l'Ecole polytechnique (distantes de 3 à 6 mn à pied)
- 50 places de stationnement existantes de moyenne durée en correspondance avec la capacité de stationnement aux abords

Le passage des agents de la police municipale sera renforcé pour contenir le stationnement non réglementaire. – régulièrement demandée par les habitants.

De plus, une réflexion est en cours sur le déploiement de navettes pour desservir les lieux fréquentés de la ville, et pourquoi pas le CRI.

Selon Mr HOUËT le temps du « dépose-minute » risque de ne pas être respecté, car des cours de conservatoire ne durent parfois qu'une trentaine de minutes et se poursuivent par des échanges entre les parents et les professeurs.

M. CORDIER poursuit en expliquant que près de 300 places de stationnement seront créées en cœur de ville et à cinq minutes à pied du nouveau conservatoire, et que de nouvelles modalités de déplacements sont en cours à l'étude (partage de voitures, nouveaux transports, RER...).

Le parking de la rue d'Auvergne sera mis aux normes d'ici 2020. L'entrée de ce parking se fera par la rue d'Auvergne, sa sortie par la rue Victor Hugo. Les tarifs seront négociés avec Baitgère de sorte à adapter ces derniers en fonction des usages.

Un participant émet le souhait de disposer d'un compte-rendu de la réunion publique du 17 janvier 2019 sur le projet du CRI. M. CARISTAN n'est pas sûr qu'un tel compte-rendu ait été rédigé par les services, mais si cela est le cas il sera transmis.

Une participante signale des anomalies de stationnement dans la sente des Rieux connues depuis deux ans. Du stationnement anarchique sur les trottoirs est probablement lié en partie à l'activité du conservatoire actuel et la construction de deux pavillons. M. CORDIER répond que ce sujet reconnaît que ce dossier doit encore être traité. Il s'engage à travailler dessus ce semestre pour résoudre ces problèmes par la pose de barrières à croix Saint André pour la fin du mois de juin.

2. Travail collectif en ateliers.

Sur la base du retour de la commission « Investissements » du 18 mars 2019, un atelier unique d'une vingtaine de minutes invitera les participants à réfléchir à des projets pouvant être financés par le budget participatif 2019 (50 000€).

Les propositions sont les suivantes :

- Limitation de la vitesse rue Pasteur par des panneaux 20 km/h (élèves de l'école Ferry fréquentent cette rue).
- Nettoyage régulier de la rue Pasteur.
- Vitesse excessive boulevard Diderot à l'approche du feu en venant de Massy.
- Déjections canines dans le square Jean Jaurès (problème de propreté).
- De nouveaux aménagements pour les enfants dans les parcs du centre ville (MJC, Vaillant, Cabrol, rue de Paris) : de grosses structures comme à Villebon, voire des setreet workout.

- . Laisser tranquille le Shamrock mais créer des lieux pour les jeunes.
- . Création d'enclos à poubelles pour camoufler les bacs à ordures (hôtel Tulip-inn).
- . Comment faire respecter l'obligation de rentrer ses poubelles?
- . Embellissement du parking du 8 mai 1945 (arborer, fleurir).
- . Mettre plus de bancs publics sur les grands axes.
- . Jeux pour les enfants au parc Chabrol (comme ceux du square de la rue de Paris).
- . Revoir les jeux pour les petits au square des Champs Frétauts.

3. Questions diverses.

Pour répondre à la question de M. PÉCASTAINGS, M. CARISTAN annonce que la ville ouvre au mois de juin, une maison de la tranquillité et de la sécurité publiques. Le local, situé à proximité directe de la gare RER et à l'interface entre les deux artères commerciales que sont la rue de la Gare et la rue de Paris, accueillera la police municipale et les ASVP, la police nationale et la police de la RATP.

Questions transmises par écrit :

Mme CHAUMERON signale un engorgement de véhicules arrivant du boulevard de la Grande Ceinture vers le carrefour de l'éléphant. Il faudrait examiner le réglage des feux.

M. PÉCASTAINGS demande si le coq de la cime de l'église Saint Martin sera repositionné. Il signale également du stationnement illicite dans la rue Mirabeau qui gêne l'enlèvement des ordures ménagères. Il propose un marquage au sol, voire la pose de potelets.

M. BERTAND signale des bacs individuels d'ordures ménagères trop souvent sur les trottoirs, gênant la circulation piétonne en plus de leur caractère disgracieux.

M. GIRARDOT signale un besoin de reprise de l'enrobé de la rue Pasteur au niveau des n°26 à 32 depuis les travaux sur le réseau d'assainissement.

Mme CHAUMERON pose la question de la position de la Ville au sujet de la loi Blanquer sur les établissements scolaires. M. CARISTAN répond que la disposition permettant de fusionner des écoles élémentaires et secondaires s'adresse davantage aux petites communes afin de mutualiser leurs moyens. La ville de Palaiseau n'est pas concernée et la municipalité ne souhaite aucun rapprochement d'écoles.

Plusieurs participants ont demandé des informations sur le projet le l'ilot Ferrié – Paveurs de Montrouge. M. CARISTAN répond qu'il n'y a pas d'actualité nouvelle sur ce projet. Tant que les négociations avec la RATP n'auront pas aboutie, le projet sur cet ilot demeurera immobilisé.

M. PÉCASTAINGS signale qu'une erreur s'est glissée dans le panneau lumineux d'information de l'Hôtel-de-Ville à propos de la date de ce conseil de quartier.

Mme DUPASSIEUX rappelle qu'il a été question lors de la balade urbaine du 6 avril, d'une nouvelle carte des zones humides ou potentiellement humides dans le secteur du parc Chabrol. Également d'une portion de l'Yvette dont l'écoulement présenterait un engorgement au niveau de la rue George Sand. Elle partagera les notes prises par un participant à la balade urbaine.